

Histoire de la pénalité

Titulaire

Jérôme de BROUWER (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

CRIM-C526

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours d'histoire de la pénalité aborde le système pénal belge dans sa dimension diachronique et contextuelle : comment le système pénal est-il construit, dans la longue durée, dans un contexte socio-politique ou socio-économique donnés et quelles sont les facteurs qui contribuent à le transformer ?

L'approche de l'évolution du système pénal belge se concentrera, au cours de l'année académique 2022-2023, sur l'activité des cours d'assises en Belgique.

Comment la décision de justice (l'arrêt de la cour d'assises) se construit-elle, sur quelle base, avec quels apports (l'instruction et ses acteurs; le procès et ses acteurs). Comment se "nourrit-elle" ?

Comment la cour d'assises - et le jury d'assises en particulier - fait-elle application du droit ? Que devient la loi pénale dans le cadre du procès d'assises ?

Seront abordés, notamment: origine et histoire de la cour d'assises; activités des cours d'assises aux 19e et 20e siècles; évolution de l'organisation et de la procédure en cours d'assises au cours des 19e et 20 siècles; les rituels en cours d'assises; les avocats en cours d'assises; la construction de la décision judiciaire; les jurés...

Seront abordés, notamment: le processus d'enquête, les moyens de l'enquête, la place des experts dans l'enquête et le procès pénal.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'appréhender l'évolution des normes et des pratiques pénales dans leur relation au contexte socio-politique ou au contexte socio-économique.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Le cours peut s'appuyer sur la lecture de dossier d'archives, des dossiers judiciaires. Les étudiants devront donc se familiariser avec l'écriture manuscrite, parfois difficilement lisible. Cela nécessite un peu de temps mais peut être acquis par tous.

La connaissance du français est indispensable, dans la mesure où le cours s'appuie non seulement sur la lecture de dossiers judiciaires et la presse du 19e siècle dont la lecture n'est pas toujours aisée, mais aussi sur des articles scientifiques principalement rédigés en français.

La connaissance du néerlandais peut constituer un atout, dans la mesure où certaines pièces des dossiers d'assises peuvent être rédigées en néerlandais. Il en est de même des articles de presse.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours d'histoire de la pénalité n'est pas un cours ex cathedra. Il se donne sous forme de séminaire. Il demande donc une participation active de la part des étudiants.

La présence au cours est donc obligatoire

Les étudiants procèdent à l'examen de dossiers d'assises du 19e ou 20e siècle et/ou à l'examen de la presse générale ou spécialisée (presse judiciaire)

Les étudiants consultent des ouvrages anciens.

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

jerome.de.brouwer@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Travail de groupe

Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'évaluation consiste dans la rédaction d'un travail de 18 pages minimum Les étudiants travaillent par groupes de trois (6 pages minimum par étudiant)

Les étudiants remettent, au fil des cours, trois "devoirs" qui doivent leur permettre de préparer et de construire progressivement la rédaction du travail final.

Ces devoirs consistent essentiellement dans des éléments d'analyse du dossier judiciaire traité par chacun des groupes, qui seront repris ensuite dans leur travail final.

Ils sont commentés et discutés pendant le cours.

La remise de ces devoirs, non cotés, est un préalable obligatoire au travail. Leur remise conditionne son évaluation.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | **Master en criminologie** | finalité Spécialisée/bloc 2

